

[COVID-19]

NOUS AGISSONS POUR VOUS !

↳ INDÉPENDANTS
 ↳ COMMERÇANTS
 ↳ ARTISANS
 ↳ RESTAURATEURS
 ↳ PRODUCTEURS LOCAUX
 ↳ CRÉATEURS ET REPRENEURS

Territoire de Relance

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS !

1 CELLULE DÉDIÉE = 1 CONTACT POUR VOUS ACCOMPAGNER

02 61 74 20 70 developpement.economique@saint-lo-agglo.fr




saint-lo-agglo.fr


Mise à jour le 06 mai 2020

PLAN DE SOUTIEN DE SAINT-LÔ AGGLO AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE

L'épidémie COVID-19 impacte profondément nos entreprises locales. À la crise sanitaire s'ajoute une **crise économique sans précédent**.

Saint-Lô Agglo se mobilise pour les entreprises de son territoire et lance son **PLAN DE SOUTIEN « Territoire de Relance »** s'appuyant sur les dispositifs nationaux et régionaux.

Ce plan s'appuie sur 3 enjeux forts :

- résister pendant la crise
- reprendre l'activité
- bénéficier d'une relance de l'économie

Cellule dédiée pour accompagner les entreprises du territoire

> Apporter aux entrepreneurs une information claire sur les différentes aides disponibles grâce à un numéro unique : **02 61 74 20 70**

Impulsion Relance Normandie

Saint-Lô Agglo se mobilise pour les entreprises de son territoire en contribuant à hauteur de 235 000 € au dispositif "**Impulsion Relance Normandie**" créé par la Région Normandie.

- 0 salarié : une somme forfaitaire de 1000€
- 1 et 2 salariés : un montant forfaitaire de 1500€

Les Bénéficiaires potentiels de cette nouvelle aide :

- Entreprise et indépendant n'ayant pas bénéficié du Fonds National de Solidarité
- Entreprise et indépendant présentant 0,1 et 2 salariés (les auto-entrepreneurs avec salariés sont éligibles.)
- Entreprise et indépendant ayant subi une baisse d'activité comprise entre 30% et 50%

>> Dépôt des dossiers à partir du 18 mai 2020.

Création d'un FONDS TERRITORIAL D'AIDE AUX LOYERS POUR LES ARTISANS-COMMERÇANTS du territoire

Celui-ci visera principalement à alléger le coût des loyers dans les conditions suivantes :

- prise en charge de 50 % des loyers
- plafonnés à 1500 € H.T.
- sur la période du 15 mars au 15 mai

Rendez-vous sur <http://www.saint-lo-agglo.fr/spéciale-entreprises>

Soutien des PRODUCTEURS ET DISTRIBUTEURS DE PRODUITS ALIMENTAIRES LOCAUX

> en un accompagnement à la vente directe, la distribution de proximité, les circuits de proximité.

Projet en cours de finalisation

Accompagnement pour les CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISE

> en développant des prêts d'honneur d'Initiative Centre Manche, un complément pour les prêts à taux zéro dans le cadre de la reprise ou création d'entreprises.

Rendez-vous sur <http://www.initiative-centremanche.com/>

ACTION COLLECTIVE POUR LA DYNAMISATION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

> en accordant une subvention de 20 % des investissements éligibles consacrés à la modernisation de leur outil de travail, soit une aide de 1 000 € à 7 500 €.

> action en partenariat avec la Région Normandie, le Département de la Manche, la Chambre de commerce et d'industrie Ouest Normandie, la Chambre de métiers de la Manche

Rendez-vous sur <http://www.saint-lo-agglo.fr/5-action-collective>

Accompagnement des artisans et commerçants dans le virage du digital par une TRANSITION NUMÉRIQUE

> par les conseillers entreprises des chambres consulaires qui réalisent un diagnostic numérique complet, organisent des réunions de découverte ou des ateliers de perfectionnement aux outils du

numériques, des mises en relation avec des prestataires, et aident à la recherche de financements en cas d'investissement dans les outils numériques...

> action en partenariat avec le Département de la Manche, la Chambre de commerce et d'industrie Ouest Normandie, la Chambre de métiers de la Manche

Rendez-vous sur <http://www.saint-lo-agglo.fr/4-transition-numérique>

**Vous trouverez des informations sur l'ensemble des aides aux entreprises aux entreprises
(Etat, Région, département...)**

Sur www.saint-lo-agglo.fr/spéciale-entreprises